



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE SOUTIEN

Mercredi 25 juin 2014 : GREVE NATIONALE NON A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC DES EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

Au moment où la sécurité et l'éducation routières doivent demeurer des priorités du gouvernement, le ministre de l'Intérieur annonce la privatisation des examens du code de la route et des permis poids-lourds au prétexte de réduire les délais d'attente des candidats.

Alors qu'il suffirait de recruter environ 200 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière pour permettre de réduire les délais de passage de l'examen du permis de conduire, le ministre choisit de satisfaire les intérêts marchands, largement influencé par les organisations patronales d'auto-écoles. Rappelons que 318 emplois n'ont pas été pourvus dans ce ministère en 2013 notamment dans la mission Sécurité, un comble !!

La FGF-FO dénonce avec force cette politique d'austérité aveugle qui fait de la réduction des dépenses publiques un dogme qui, une fois de plus, va à l'encontre des citoyens. En effet, en privatisant l'examen du code de la route (qui est gratuit aujourd'hui, l'Etat ne demande aucun frais), un surcoût conséquent sera exigé des candidats au permis. La FGF-FO condamne les choix politiques du gouvernement qui risquent de conduire à terme à la privatisation totale de ce service public.

De fait, les inspecteurs du permis de conduire verraient une partie de leurs missions disparaître pour ne conserver quasiment que les examens « voiture », sans aucune diversification des tâches. Choix paradoxal quand, dans le même temps, la ministre de la Fonction publique veut rendre les carrières des fonctionnaires plus attractives...

La FGF-FO apporte tout son soutien au combat légitime engagé par le Syndicat national FO des Inspecteurs, Cadres et Administratifs (SNICA-FO) et par les agents pour faire aboutir leurs revendications et proposer un service public de qualité en faveur des usagers.

La neutralité nécessaire à la réussite aux examens du permis de conduire et à une conduite en sécurité doit être déconnectée des intérêts marchands des entreprises. Cette neutralité ne peut être garantie que par le statut de fonctionnaires et les missions qui s'y rattachent : le gouvernement doit le comprendre et l'entendre !

Fait à Paris, le 24 juin 2014

